

I – RAPPORT SEMESTRIEL D’ACTIVITE – 1^{er} semestre 2009

1. Présentation des Etats financiers

Les comptes consolidés semestriels résumés du Crédit Agricole d’Ile-de-France ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu’adoptées par l’Union Européenne et applicables au 30 juin 2009.

2. Résultats consolidés

2.1. Contexte économique et financier

Le premier semestre 2009 a été marqué par un important ralentissement économique et un fort attentisme des clients, ayant entraîné un très net retrait de l’activité par rapport au premier semestre 2008.

Dans ce contexte, la banque centrale européenne a poursuivi la baisse de ses taux directeurs et une politique de liquidité particulièrement accommodante : l’EURIBOR 3 mois est ainsi passé de 2,859% le 2 janvier à 1,099% le 30 juin 2009.

Le coût de la liquidité à court terme a donc fortement baissé, le coût de la liquidité moyen terme demeurant, lui, à un niveau élevé. Par ailleurs, les taux longs ont également enregistré un mouvement haussier : l’OAT 10 ans est passée de 3,39% le 2 janvier 2009 à 3,73% le 29 juin 2009.

De ce fait, la courbe des taux a poursuivi le mouvement de pentification entamé en fin d’année 2008.

Les indices boursiers ont connu des variations erratiques : le CAC 40, qui clôturait l’année 2008 à 3218 points, a atteint 3396 points le 6 janvier, avant de redescendre à 2519 points le 9 mars 2009, puis revenir à 3140 points le 30 juin 2009.

2.2. Activité commerciale du Crédit Agricole d'Ile-de-France

Les principaux indicateurs d'activité ont enregistré les évolutions suivantes sur un an :

	Evolution sur un an
DAV (encours fin de mois)	+1,1%
DAV (encours moyen mensuel)	+4,2%
Encours total de collecte	+5,6%
➤ Dont collecte bancaire	+8,6%
➤ Dont assurance-vie	+3,3%
➤ Dont collecte OPVCM et comptes titres	+3,2%
Encours total de crédits	-0,4%
➤ Dont crédits à l'habitat	+2,3%
➤ Dont crédits à la consommation	+5,9%
➤ Dont crédits aux entreprises et collectivités locales	-3,4%

La collecte globale (y compris les encours des comptes titres des clients, hors TCN interbancaires) à 42,4 milliards d'euros progresse de 2,2 milliards d'euros sur 12 mois.

La collecte bancaire (y compris les DAV) a vu son encours croître de 1,6 milliard d'euros sur un an (+8,6%), les supports sécurisés comme les DAT à Moyen Terme étant recherchés par les clients. La collecte assurance vie a également progressé, de 245 millions d'euros soit +3,3%, tout en subissant l'impact d'un effet marché négatif de 107 millions d'euros.

L'épargne financière (OPVCM et comptes titres) a cru de 441 millions d'euros, malgré un impact marché négatif sur 12 mois de 648 millions d'euros.

L'encours global crédit atteint 26,7 milliards d'euros, en légère baisse de 0,4% par rapport à juin 2008. Les encours des crédits aux particuliers (habitat : 12,7 milliards d'euros, en progression de 2,3% et consommation : 1,1 milliard d'euros, en progression de 5,9%) constituent plus de la moitié de cet encours.

Le 1^{er} semestre 2009 a enregistré un très net ralentissement des crédits aux entreprises et aux collectivités locales lié au contexte de récession économique, entraînant une baisse des encours de 3,4%. Toutefois, retraits du non renouvellement d'un tirage par un grand risque d'état fin décembre 2008, ces encours sont en hausse de 2,7%.

Le développement de l'assurance « prévoyance » s'est poursuivi au cours du premier semestre, avec une production de 3 444 contrats Garantie Accidents de la Vie (+54% par rapport au premier semestre 2008), et une augmentation des capitaux assurés de 169 millions d'euros (vs 85 millions d'euros au premier semestre 2008) en capital prévoyance.

2.3. Résultats consolidés aux normes IAS/IFRS

Les soldes intermédiaires de gestion consolidés s'établissent aux niveaux suivants :

	30.06.09	30.06.08	Variation
	en M€	en M€	
Produit net bancaire	447,8	497,3	-9,9%
Charges générales d'exploitation	- 204,1	- 213,8	-4,5%
Résultat brut d'exploitation	243,7	283,5	-14,0%
Coût du risque	-33,3	-21,6	54,4%
Gain ou pertes sur autres actifs	0,2	-0,8	NS
Charge fiscale	- 68,3	- 73,6	-7,2%
Résultat net consolidé	142,3	187,5	-24,1%
Intérêts minoritaires	- 0,1	0,2	NS
Résultat part du groupe	142,4	187,3	-24,0%

↳ **Le Produit Net Bancaire s'établit à 447,8 millions d'euros contre 497,3 millions d'euros au 30 juin 2008, soit une baisse de 9,9%**

Cette évolution s'explique principalement par les variations suivantes :

- La marge d'intérêts progresse de 6,7% : outre une reprise de la provision épargne logement de 2,6 millions d'euros contre une dotation de 3,1 millions d'euros au 1er semestre 2008, ce compartiment est soutenu par la progression des encours de crédit et l'amélioration du taux de marge en partie dû à l'accroissement du poids des crédits à la consommation dans les encours globaux.
- Les autres revenus issus de l'activité clientèle progressent faiblement de 2,4% : si les commissions de services progressent de 5,1%, les commissions liées à la collecte stagnent (-443 K€, soit -1%) car la croissance de l'épargne bancaire ne compense pas les effets de la baisse des taux ni le ralentissement de l'épargne financière. Enfin, les commissions liées au crédit, en baisse de 16% (soit 1,8 M€), ont souffert du fort ralentissement d'activité intervenu en début d'année.
- Le PNB ressources propres baisse de 52,5%. D'une part, les produits du portefeuille de placements diminuent de 44,7 M€ car le premier semestre 2008 avait été marqué par l'extériorisation préventive d'importantes plus values pour sécuriser le portefeuille. D'autre part, les revenus en provenance de la SAS La Boétie diminuent de 20,3 M€, en phase avec le dividende de Crédit Agricole SA. Enfin, le choix d'allocation depuis l'automne 2008 privilégie les placements liquides et sûrs.

↳ **Les charges d'exploitation enregistrent une baisse de 4,5% et ressortent à 204,1 millions d'euros**

Elles comprennent :

- les frais de personnel en baisse de 1,5% du fait d'une légère diminution de l'effectif moyen.
- les autres frais administratifs en baisse de 9,8% : si les taxes fiscales et les charges immobilières induites par l'ouverture des nouvelles agences augmentent, des économies sont réalisées du fait du ralentissement de l'activité (commissions prescripteurs), de la mise en place de la téléphonie sur IP (téléphone) et du développement du e-relevé (affranchissement).
- des dotations aux amortissements en baisse de 2,8%, conséquence du ralentissement de nos investissements en 2009.

↳ **La baisse du PNB est néanmoins plus forte que celle des charges générales d'exploitation, d'où une légère dégradation du coefficient d'exploitation qui s'établit à 45,6% pour le 1^{er} semestre 2009 et une baisse de 14% du résultat brut d'exploitation qui atteint 243,7 millions d'euros.**

↳ **Le coût du risque ressort à 33,3 millions d'euros au 30 juin 2009 au lieu de 21,6 millions d'euros au 30 juin 2008.**

Le coût du risque est essentiellement constitué de dotations sur des dossiers douteux, les provisions collectives Bâle II restant stables. Malgré son augmentation, il ne représente toutefois que 30 bps rapporté à nos encours pondérés Bâle I (44 bps rapporté aux encours Bâle II).

Le niveau des risques crédit reste très contenu, les indicateurs globaux s'établissant à des niveaux très favorables (taux de CDL à 1,83% de l'encours total et taux de provisionnement des CDL de 65,5%).

↳ **Après constatation de la charge fiscale de 68,3 millions d'euros, le résultat net part du groupe s'établit à 142,4 millions d'euros, en baisse de 24% par rapport au résultat du 1^{er} semestre 2008.**

Ce résultat renforce à nouveau la situation nette de la caisse régionale : l'actif net hors plus values sur titre s'établit à 111,2€ par titre et progresse de 3,6% sur le semestre. Le cours du CCI a clôturé le semestre à 49,05 €, en hausse de 14,26% par rapport au 31/12/2008.

3. Structure financière

3.1. Les Fonds propres

Le montant des fonds propres part du groupe s'élève à 3 308 millions d'euros au 30 juin 2009, soit une progression de 318 millions d'euros (+10,7%).

Cette progression résulte principalement de l'affectation en réserves d'une partie du résultat 2008 et de l'augmentation de la valorisation des titres de participation SAS Rue La Boétie de 209 millions d'euros. Les modalités de valorisation de ces titres ont été revues au 30 juin 2009 et l'impact de cette modification est une augmentation de la juste valeur de 137 millions d'euros.

3.2. Les ratios prudentiels

Selon l'arrêté du 20 février 2007 qui a transposé dans la réglementation française le dispositif européen CRD (Capital Requirements Directive) (2006-48-CE et 2006-49 CE), les établissements de crédit sont tenus de respecter en permanence un ratio de solvabilité supérieur à 8%. Au 30 juin 2009, le ratio de solvabilité du groupe Crédit Agricole d'Ile-de-France, établi en application de la norme dite « Bale II », et après prise en compte des planchers applicables durant la période transitoire, est égal à 15,2% contre 12,6% au 31 décembre 2008.

3.3. Les parties liées

Les informations relatives aux parties liées sont présentées dans les annexes aux comptes consolidés en Note 2.2.

4. Gestion des risques

4.1. Risque de crédit

4.1.1. Principales évolutions

➤ Objectifs et politique

Banque de Détail :

Sur le 1^{er} semestre 2009, les nouvelles préconisations en matière de financements sur le réseau Banque de Détail ont concerné les points suivants :

- un apport personnel d'au moins 10% pour les crédits habitat,
- une diminution de la part du financement accordé en crédits relais (60% dans l'ancien et 55% dans le neuf, contre 70% auparavant),
- l'exclusion de certaines villes pour le financement locatif.

De même, certains aspects concernant les automatismes de paiement ont fait l'objet d'évolutions :

- le calcul du Plafonds de Paiement Automatique (PPA) pour les particuliers prend désormais en compte des critères Bâle II,
- un outil de suivi des plafonds cartes pour l'ensemble des clientèles professionnels et particuliers a été mis à disposition des agences.

Banque des Entreprises :

Face à une conjoncture dégradée, la politique de la Banque des Entreprises en matière de crédit a fait l'objet d'une mise à jour au cours du semestre écoulé. A cette occasion, certains critères ont été re-précisés ou ajoutés.

Ainsi pour les Entreprises, un maximum recommandé par opération a été fixé à 50 millions d'euros, avec une participation de 20% à 40% dans les crédits et une part équivalente en termes de mouvements commerciaux. L'accent a été mis sur la recherche de partenariats tant externes (OSEO, ATRADIUS) qu'internes (EUROFACTOR, CA LEASING).

Les critères d'intervention ont été détaillés pour les entreprises (historique de rentabilité, endettement mesuré et cohérent avec la rentabilité et la structure financière de la société, marges de manœuvres,...), mais aussi pour les différents métiers de l'immobilier selon qu'il s'agisse de promotion immobilière (taux de pré-commercialisation minimum, risque bancaire final < à 70%,...), d'investisseurs (expertise interne préalable,...) ou de foncières (Loan To Value < à 50%, garanties hypothécaires exigées au-delà de 7 ans,...).

A noter que l'activité Marchand de Biens a été exclue de notre champ d'activité pour l'année 2009.

Les financements aux collectivités locales ont par ailleurs fait l'objet de redéfinitions :

- les interventions sont réservées aux structures notées plus de C-
- la commercialisation des produits structurés complexes a été définitivement arrêtée.

Pour les financements LBO, les critères d'intervention sur ce type d'opération ont été redéfinis et resserrés début 2009 ; ainsi, une part maximum finale a été fixée à 15 millions d'euros par opération. De plus, le Département des Financements d'Acquisition est dorénavant le point d'entrée obligatoire pour tout nouveau dossier LBO.

En ce qui concerne les activités de syndications, les critères d'intervention ont également été formalisés en 2008 et complétés en 2009. Il a ainsi été établi une part maximum finale de la dette à conserver de 20% à 25%. De plus, le Département des Financements Syndiqués demeure le point d'entrée unique pour toute syndication supérieure à 7,5 millions d'euros.

Enfin, compte tenu du contexte de marché, la politique menée en 2008, qui privilégiait les interventions en « best effort » (placement du crédit auprès des banques au préalable avant confirmation de l'engagement maximum au client), a été maintenue au cours du 1^{er} semestre 2009.

➤ **Gestion du risque**

A) Organisation et dispositif de suivi

Banque de Détail :

En matière de gestion du risque sur le réseau de la Banque de Détail, de nouveaux développements ont vu le jour depuis le début de l'année 2009 et qui portent notamment sur :

- la mise en place de la Gestion Electronique des Documents (GED) permettant une vérification à tout nomment des pièces justificatives des dossiers (ouvertures de comptes, contrats de prêts,...),
- la mise en place d'une nouvelle chaîne de sélection des dossiers au Département Recouvrement (DREC) intégrant des notions Bâle II,
- le développement de l'outil Score Lib pour l'octroi de crédits à la consommation : plus de clients pré-attribués avec meilleure appréciation du risque.

Enfin, depuis le début de l'année 2009, un Comité de labellisation des programmes de promotion immobilière commercialisés par le réseau a vu le jour, composé de professionnels du métier, du Directeur Général Adjoint en charge du fonctionnement, et auquel participe un représentant de la Direction des Risques et du Contrôle Permanent.

Banque des Entreprises :

En début d'année 2009, trois limites internes d'engagements ont fait l'objet d'une révision de leur définition ou de leur seuil :

-les deux limites concernant les financements accordés aux Collectivités Locales ont été révisées de manière forfaitaire : un ensemble d'engagements maximum de 4 milliards d'euros (contre 150% des fonds propres réglementaires précédemment), et un engagement maximum individuel de 250 millions d'euros (33% des fonds propres réglementaires auparavant).

-la limite sur financements LBO a été redéfinie de manière plus prudente, et consiste dorénavant à prendre en compte les engagements (bilan + hors bilan) plutôt que les encours (bilan), rapportés aux engagements (bilan + hors bilan) de la Direction des Entreprises (DDE) hors collectivités publiques (n'étaient pris en compte auparavant que les encours (bilan) de l'ensemble de la DDE).

De plus, en anticipation d'une recrudescence du risque de crédit, une veille sectorielle de nos engagements sur certains secteurs d'activités a été mise en place depuis le début de l'année, notamment sur les filières suivantes : le transport, les cimentiers, le BTP, l'immobilier, l'automobile (constructeurs et équipementiers) et le textile habillement.

Le suivi du risque a été renforcé notamment sur le portefeuille LBO en liaison avec le Département des Financements d'Acquisition (Top 20, trimestriel), et sur les syndications avec le Département des Financements Syndiqués (mensuel).

Enfin, depuis le 2nd trimestre 2009, la Direction des Risques et du Contrôle Permanent valide directement les notations Bâle II (NOR) des sociétés dont les autorisations accordées à l'ensemble du groupe de risque atteignent 75 millions d'euros et plus.

B) Méthodologie et Systèmes de mesure

Au 1^{er} trimestre 2009, de nouveaux indicateurs de suivi des risques ont été développés, notamment sur la Banque de détail :

- mise en place d'un suivi des encours risqués de crédit conso,
- développement d'un suivi des encours en succession,
- décomposition plus fine du risque par catégories de risque (retard, CDL Agence, recouvrement amiable et contentieux).

Ces indicateurs sont suivis mensuellement et intégrés dans le Tableau de Bord de suivi du risque de crédit banque de détail à destination des Directions Régionales.

Au 30 juin 2009, le taux de CDL de la caisse régionale ressort à 1,83%.

De plus, dans un souci de présentation plus cohérente de l'ensemble des métiers de la caisse régionale, le Tableau de Bord des Risques de Crédit présenté en Conseil de Direction et Conseil d'Administration a été revu entièrement au 31/03/2009, avec une présentation superposant les encours risqués et en défaut du Crédit Agricole d'Ile-de-France par réseaux et par marchés (tous métiers BDE et BDD confondus).

La mesure du risque de crédit :

La caisse régionale suit ses risques :

a. au travers de son exposition en termes d'encours et d'engagements :

En Millions d'EUROS	31.12.2008				30.06.2009			
	Engagements*	en %	Encours	en %	Engagements*	en %	Encours	en %
RESEAUX								
Banque de Détail	16 550,1	50,5%	15 162,2	56,1%	16 294,3	50,5%	15 048,1	56,7%
Banque des Entreprises	16 244,4	49,5%	11 884,9	43,9%	15 953,8	49,5%	11 495,3	43,3%
TOTAL	32 794,5	100%	27 047,1	100%	32 248,1	100%	26 543,4	100%

*Bilan + hors bilan

b. par décomposition de ses encours :

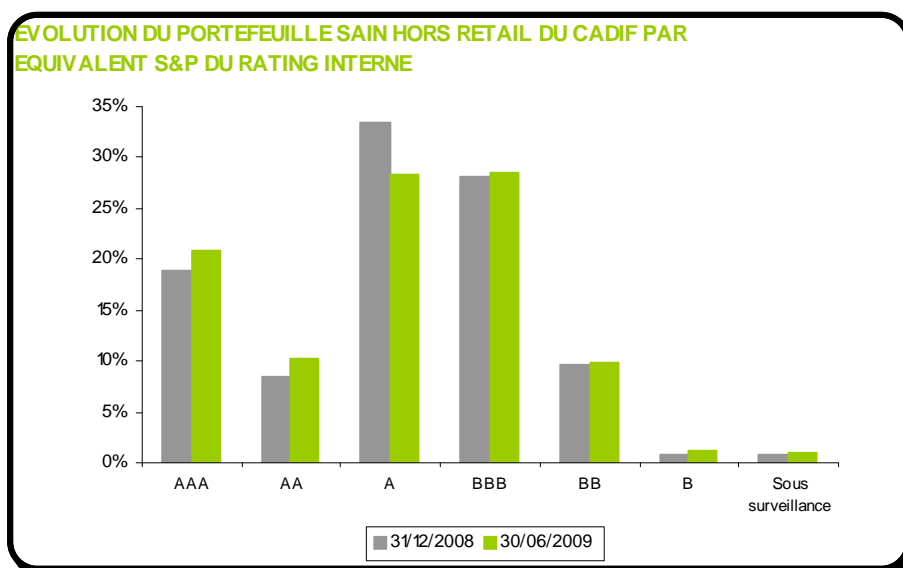
En milliers d'euros	31.12.2008		30.06.2009	
	Engagements*	en %	Engagements*	en %
CLASSES				
Habitat	12 831 289	39,1%	12 559 622	38,9%
Entreprises	11 118 705	33,9%	10 031 972	31,1%
Collectivités Locales	4 003 178	12,2%	3 897 983	12,1%
PIM	1 542 754	4,7%	2 023 900	6,3%
Professionnels	1 122 575	3,4%	1 527 402	4,7%
Crédits Conso	908 656	2,8%	927 790	2,9%
Crédits Revolving	609 639	1,9%	598 661	1,9%
Autres Particuliers	371 788	1,1%	382 125	1,2%
Agriculture	267 812	0,8%	281 908	0,9%
Associations	18 188	0,1%	16 794	0,1%
TOTAL	32 794 585	100,0%	32 248 157	100,0%
dont en défaut	403 663	1,2%	445 881	1,4%

Analyse des encours par notation interne

La politique de notation interne vise à couvrir l'ensemble du portefeuille « Corporate » (Entreprises, Banques et Institutions financières, Administrations et Collectivités publiques).

Ce périmètre s'applique au Crédit Agricole d'Ile-de-France. Au 30 juin 2009, les emprunteurs notés par les systèmes de notation interne représentent plus de 99% des encours portés par la caisse régionale, hors banque de détail.

Le périmètre ventilé dans le graphique ci-après est celui des engagements accordés par la caisse régionale à ses clients sains hors banque de détail, soit 15,9 Milliards d'euros d'engagements bilan et hors bilan. La répartition par rating et présentée en équivalent notation Standard & Pools.



C) Exposition

Exposition sur les 10 premiers groupes non bancaires au 30/06/2009

(en milliers d'euros)	BILAN	HORS-BILAN	ENGAGEMENTS	
TOTAL	1 627 918,9	655 705,4	2 283 624,3	
en % du total CADIF	6,1%	11,5%	7,1%	vs 7,7% au 31/12/2008

L'exposition sur les 10 plus grands risques de la caisse régionale au 1^{er} semestre 2009 diminue de près de 10% par rapport au 31/12/2008 à 2,3 milliards d'euros d'engagements.

La concentration recule en parallèle à 7,1% des engagements de la caisse régionale, vs 7,7% à fin décembre 2008.

EXPOSITION MAXIMALE

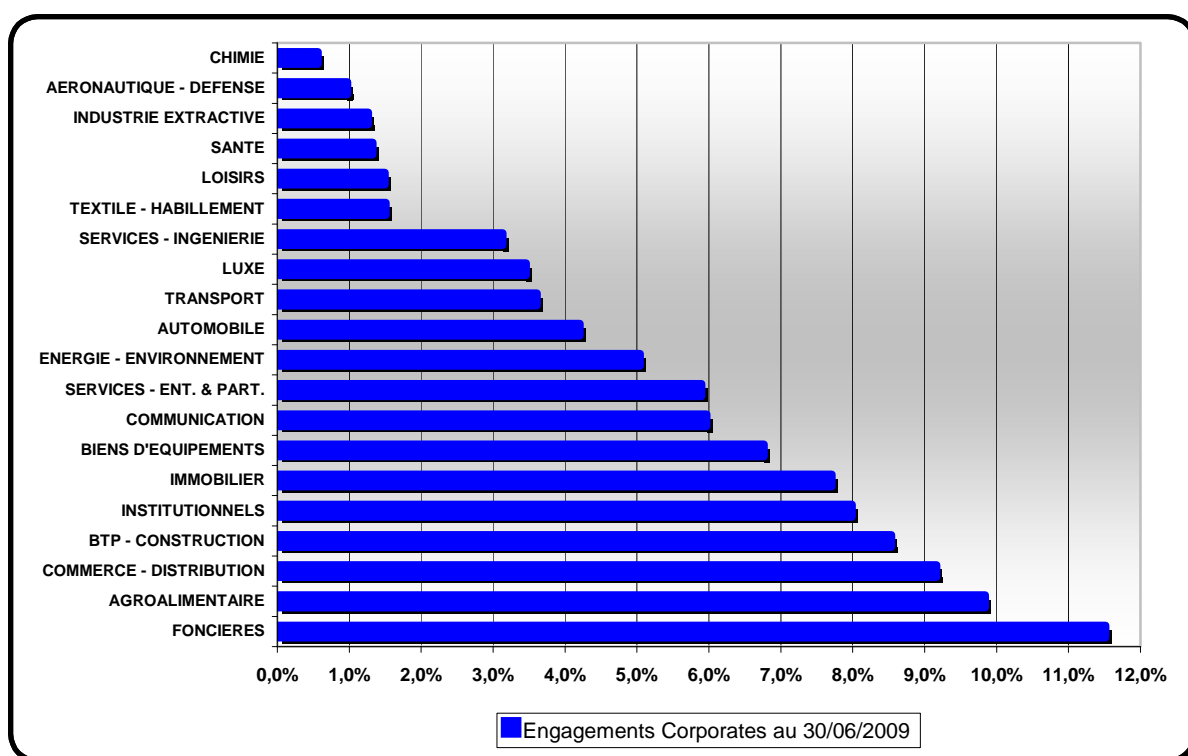
(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrat en unités de compte)	197 325	192 116
Instruments dérivés de couverture	93 065	85 826
Actifs disponible à la vente (hors titres à revenu variable)	2 116 963	1 672 902
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes)	288 029	200 367
Prêts et créances sur la clientèle	26 566 598	27 148 271
Actif financiers détenus jusqu'à l'échéance	145 255	155 626
Exposition des engagements de bilan (nets de dépréciation)	29 407 235	29 455 108
Engagements de financement donnés	5 152 697	5 115 229
Engagements de garantie financière donnés	707 036	796 666
Provisions - Engagements par signature	-9 733	-7 274
Exposition des engagements hors bilan (nets de provisions)	5 850 000	5 904 621
TOTAL Exposition nette	35 257 235	35 359 729

Source : Etats financiers

Concentration

a) Diversification par filière d'activité économique

Répartition des engagements « corporate » (hors collectivités locales et risques d'Etat) de la caisse régionale par filière d'activité économique au 30 juin 2009 :



Avec une part à 11,3%, la filière FONCIERES est la seule qui dépasse 10% des engagements « corporate » de la caisse régionale (hors collectivités et risques d'Etat).

La répartition sectorielle des engagements « corporate » du Crédit Agricole d'Ile-de-France apparaît ainsi bien diversifiée.

b) Exposition par agent économique

Ventilation par agent économique des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit (hors opérations internes au Crédit Agricole):

(en milliers d'euros)	30.06.2009					
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	Total
Administrations centrales	125 780					125 780
Etablissements de crédit	287 383					287 383
Institutions non établissements de crédit	3 385 180	52 087	52 087	5 155	2 005	3 331 088
Grandes entreprises	9 103 275	144 642	104 339	75 082	62 794	8 936 142
Clientèle de détail	14 265 107	113 277	26 041	71 986	45 065	14 194 001
Total *	27 166 725	310 006	182 467	152 223	109 864	26 874 394
Créances rattachées nettes						127 727
Dépréciations sur base collective						-147 494
Valeurs nettes au bilan						26 854 627

* Dont encours clientèle sains restructurés pour 38 870 milliers d'euros

(en milliers d'euros)	31.12.2008					
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	Total
Administrations centrales	57 945					57 945
Etablissements de crédit	198 925					198 925
Institutions non établissements de crédit	3 410 505	34 046	33 818	6	6	3 376 681
Grandes entreprises	9 622 626	120 121	82 868	84 500	67 217	9 472 541
Clientèle de détail	14 302 535	56 317	23 657	61 247	39 829	14 239 049
Total *	27 592 536	210 484	140 343	145 753	107 052	27 345 141
Créances rattachées nettes						147 460
Dépréciations sur base collective						-143 963
Valeurs nettes au bilan						27 348 638

* Dont encours clientèle sains restructurés pour 43 328 milliers d'euros

Source : Etats financiers-note 5.3

D) Cout du risque

Cf. note 3.8 des annexes aux comptes consolidés et supra § 2.3. Résultats consolidés aux normes IAS/IFRS.

4.1.2. Perspectives d'évolution sur le second semestre 2009

La caisse régionale a renforcé son dispositif de surveillance et de contrôle des risques afin de parer à une éventuelle dégradation en septembre prochain.

La caisse régionale reste donc très vigilante, d'autant que l'amélioration de certains indicateurs économiques ne permettra probablement pas à certaines entreprises de compenser le choc de ce début d'année.

4.2. Risques de marché

4.2.1. Dispositif local et central

Le contrôle des risques de marché du Groupe Crédit Agricole SA est structuré sur deux niveaux distincts mais complémentaires :

- Au niveau central, la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques de marché à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles.

- Au niveau de la caisse régionale, un Responsable des Risques et Contrôles Permanents pilote et contrôle les risques de marché issus des activités. Ce Responsable est nommé par le Directeur Général de la caisse régionale et lui est directement rattaché.

4.2.2. Les comités de décision et de suivi des risques

- Organes de suivi des risques de niveau groupe :

Le Comité des Risques Groupe (CRG)

Le Comité de suivi des Risques des caisses régionales (CRCR)

- Organes de suivi des risques de niveau local :

- le Comité de Placement suit les risques liés aux opérations de placement pour compte propre. En particulier, il s'assure du respect des limites définies par le Conseil d'Administration,

- le Comité Financier examine l'exposition aux risques de taux et décide des éventuels programmes de couverture à mettre en œuvre. Il suit également l'exposition aux risques de contreparties interbancaires, s'assure du respect des limites accordées et suit les ratios règlementaires et le risque de liquidité.

Le Comité Financier et le Comité de Placement sont donc les instances de délibération et de décision concernant les opérations de placement et de trésorerie. Leurs décisions sont mises en œuvre par le directeur financier après avoir été portées à la connaissance du Directeur Général.

Pour la réalisation des opérations de placement et de trésorerie, le directeur financier a la faculté de déléguer au responsable du Département Gestion Financière, au responsable de la gestion du portefeuille ainsi qu'aux différents opérateurs de la Table des Marchés.

Le responsable de la gestion du portefeuille effectue les suivis en termes de VaR et alerte en cas de franchissement des limites. Cette tâche sera reprise par le middle office au cours du second semestre 2009, dans un objectif de stricte indépendance entre le front office d'une part et le suivi des risques et le signalement de dépassement d'autre part.

4.2.3. Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marchés

A) Les indicateurs

Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché :

L'encadrement des risques de marché de la caisse régionale repose sur la combinaison de trois indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites et, ou seuils d'alerte : la Value at Risk, les scénarii de stress, les indicateurs complémentaires (sensibilité aux facteurs de risques).

La VaR (Value at risk)

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

Sur son portefeuille de titres, la caisse régionale retient un intervalle de confiance de 95% et un horizon de temps de 1 an.

Un calcul de la VaR sur un intervalle de confiance de 99% et un horizon de 1 mois est effectué en complément.

Actuellement, la méthodologie de calcul retenue est une VaR paramétrique.

Concernant les produits structurés du portefeuille, la méthodologie employée, pour analyser une structure, consiste à déterminer son delta c'est-à-dire son exposition au sous jacent. Le calcul de la VaR est alors réalisé sur le montant de sous jacent que représente le delta.

Afin d'implémenter une telle méthodologie, la caisse régionale définit un indice de référence pour chaque produit structuré :

- Un indice action pour un dérivé action,
- Un indice taux pour un swap taux,
- Un indice crédit pour les CDO et CLO.

Chaque mois le logiciel mesure le delta ex-post de chaque produit structuré :

$\text{Delta produit} = \text{Perf du produit mois précédent} / \text{Perf Indice mois précédent}$

Le produit structuré est représenté par la performance de son indice de référence multiplié par le delta moyen du produit sur les six derniers mois (ou moins en cas d'historique de prix plus court).

La matrice de Variance Covariance des indices est toujours mesurée sur une base mensuelle et sur un historique de 10 ans (en surpondérant les 3 dernières années).

Ces résultats sont intégrés au suivi de la VaR de l'allocation stratégique, (VaR paramétrique 95%, 1 an), et de la CVaR (CVar paramétrique 99% 1 an) sur le portefeuille global AFS+HFT avec un zoom possible sur le portefeuille AFS ou HFT en cas de besoin.

Limites du calcul de la VaR paramétrique

Les principales limites méthodologiques attachées au modèle de VaR sont les suivantes :

- La VAR paramétrique fait l'hypothèse d'une distribution normale des rendements des actifs composant le portefeuille, ce qui n'est pas le cas pour certains actifs,
- L'horizon fixé à « 1 mois » suppose que toutes les positions peuvent être liquidées ou couvertes en un mois, ce qui n'est pas toujours le cas pour certains produits et dans certaines situations de crise,
- L'utilisation d'un intervalle de confiance de 99% ne tient pas compte des pertes pouvant intervenir au-delà de cet intervalle. La VaR est donc un indicateur de risque de perte sous des conditions normales de marché et ne prend pas en compte les mouvements d'ampleur exceptionnelle. Pour atténuer cet inconvénient, le calcul d'une CVaR paramétrique avec un intervalle de confiance de 99% et horizon de temps de 1 mois permettant d'apprécier la perte statistique moyenne dans les 1% de cas les plus défavorables est effectué.

Dans ce qui suit, le pilotage des risques et les calculs de VaR concernent le portefeuille AFS et le portefeuille HFT (à l'exception du portefeuille FCPR : encours net au 30 juin 2009 de 55 millions d'euros et des titres de participation : encours net au 30 juin 2009 de 925 millions d'euros) tels qu'ils sont suivis au sein du Crédit Agricole d'Ile-de-France.

Les indicateurs complémentaires

La CVar est l'indicateur complémentaire utilisé par la caisse régionale et sert à déterminer la limite en risque accepté en cas de survenance d'un scénario catastrophe (Cf. supra).

De plus, afin de tenir compte des limites de la méthode indiciaire, le Crédit Agricole d'Ile-de-France utilise également un outil interne qui permet des mesures de risques intermédiaires avec des calculs de VaR sur le portefeuille (AFS+HFT) réel, c'est-à-dire utilisant les performances réelles des produits en portefeuille et non celles de leurs indices de références avec un horizon de mesure d'un an à trois ans validé par le Comité de Placement.

B) Les limites

Le pilotage de l'exposition aux risques s'effectue à deux niveaux :

Globalement, la composition du portefeuille devra permettre qu'à tout moment, la caisse régionale ne soit pas exposée à un risque de dévalorisation de son portefeuille sur un horizon de 12 mois supérieur à la limite globale de perte, avec une probabilité supérieure à 95%.

Cette règle globale est renforcée par une règle applicable ligne par ligne conduisant à liquider un placement au cas où sa dévalorisation correspondrait à une évolution particulièrement défavorable, c'est-à-dire envisageable statistiquement dans moins de 2 cas sur 100, sur un horizon de 3 mois.

Suivi global

Le suivi global de perte, tel que décrit ci-dessous, a fait l'objet d'une présentation au Conseil d'Administration en avril 2008 qui a validé la méthodologie ainsi que les montants. Une nouvelle présentation est prévue en septembre 2009, afin notamment de réactualiser les limites en montant.

1) Limite globale de perte

La limite globale de perte ne peut excéder 20% du résultat net du dernier exercice clôturé, augmenté des plus values latentes sur les placements monétaires qui ne sont pas exposées aux risques de marché et sont mobilisables à tout moment. Pour 2009, ce montant s'élève à 266 M€ x 20% +17 M€ = 70 M€.

Ainsi, la VaR (12 mois , 95%) devra en permanence rester inférieure à 4%, pour permettre de respecter la limite globale de perte avec une probabilité de 95% pour un portefeuille de 1 750 millions d'euros.

2) Seuil d'alerte

Pour déceler toute évolution défavorable malgré le respect des indicateurs de risques, un seuil d'alerte est mis en place.

Il repose sur la mesure quotidienne de la variation de la valeur du portefeuille à partir d'une situation de référence selon les modalités ci-dessous.

Si la dévalorisation constatée du portefeuille par rapport à la situation de référence atteint la limite globale de perte, le Conseil d'Administration est informé de la situation et des mesures prises pour stopper les dépréciations.

Il convient de préciser que le suivi quotidien n'est par définition accessible que pour les produits disposant des valeurs liquidatives quotidiennes. La caisse régionale ne connaît la valeur exacte de la dévalorisation constatée sur l'ensemble du portefeuille qu'à la fin du mois (en M+15 en moyenne).

3) Suivi ligne à ligne

Quotidiennement, le pilotage de l'exposition aux risques s'effectue à travers la règle applicable ligne par ligne conduisant à liquider un placement au cas où sa dévalorisation correspondrait à une évolution particulièrement défavorable, c'est-à-dire envisageable statistiquement dans moins de deux cas sur 100.

4) Conséquences sur l'allocation du portefeuille

La limite globale de perte, pour être respectée à tout moment, implique une limitation de l'exposition du portefeuille à certains risques.

Ceci se traduit par une quote-part plafond par type de risque :

Type de risque	Plafond de l'allocation en %
actions	30%
obligations/crédit	50%
performance absolue	75%
gestion alternative	50%
monétaire	100%
produits structurés	15%

Les stress scenarii

Le scénario catastrophe correspond à une évolution défavorable dont la probabilité de survenance est inférieure à 1%.

La composition du portefeuille doit permettre que statistiquement, les évolutions défavorables de probabilité inférieure à 1%, n'exposent pas le portefeuille à une dévalorisation moyenne égale au double de la limite en perte, soit 140 M€.

Ainsi, l'évaluation statistique de la perte moyenne à l'horizon de 12 mois dans les cas les plus défavorables (de probabilité inférieure à 1%) devra rester en permanence inférieure à 8% sur la base d'un portefeuille de 1 750 millions d'euros.

Soit encore CVaR (12 mois ; 99%) <= 8%.

cf : le terme CVaR signifie VaR Complémentaire.

Les données sur les six premiers mois de l'année 2009 figurent ci-dessous

VaR CAAM historique							
Date	31/12/2008	31/01/2009	28/02/2009	31/03/2009	30/04/2009	31/05/2009	30/06/2009
IAS	AFS+HFT	AFS+HFT	AFS+HFT	AFS+HFT	AFS+HFT	AFS+HFT	AFS+HFT
Montant du portefeuille en M€	1 132,65	1 126,96	1 128,87	1 128,28	1 349,31	1 346,89	1 339,92
VaR paramétrique 1 an 95%	0,62%	1,89%	2,42%	1,38%	0,32%	-0,33%	1,61%
VaR paramétrique 1 an 95% en M€	7,06	21,26	27,32	15,59	4,27	-4,49	21,58
CVaR paramétrique 1 an 99%	-0,45%	0,68%	2,10%	0,78%	-0,72%	-1,69%	1,10%
CVaR paramétrique 1 an 99% en M€	-5,05	7,62	23,76	8,77	-9,77	-22,81	14,80

4.2.4. Exposition : activités de marché (Value at Risk)

A) Les montants des excédents de ressources propres

Au 30/06/2009, ces excédents étaient placés à hauteur de 1 572 millions d'euros avec la répartition suivante (hors filiales consolidées) :

30/06/2009		Normes IAS / IFRS				
En millions d'euros		détenus jusqu'à l'échéance	Actifs disponibles à la vente (*)	à la juste valeur par option	Prêts et créances	Total
Normes françaises	activité de portefeuille		55			55
	investissement	145		50		195
	placement		1 253	63	6	1 322
	Total	145	1 308	113	6	1 572

(*)A ces montants, il faut ajouter les titres de participation (925 M€) imputés dans le portefeuille des titres disponibles à la vente.

B) Les familles de produits utilisables dans le cadre de la gestion des excédents de ressources propres

L'objectif recherché en constituant les portefeuilles de titres est une contribution à l'amélioration de la rentabilité de la caisse régionale, en exposant de manière contingentée les résultats de la caisse régionale aux fluctuations des valeurs de ces titres.

Aussi, dans le cadre du respect d'une limite globale de dévalorisation du portefeuille sur un horizon de 12 mois, la gestion du portefeuille vise à optimiser les résultats de cette gestion grâce à une allocation utilisant les supports d'investissement suivants :

- OPCVM investis en actions, sur toutes zones géographiques,
- OPCVM ou des titres détenus en direct, exposant à un risque « crédit » (obligations, crédits bancaires) dont les valeurs varient en fonction des probabilités de défaillance des contreparties et des taux de marché,
- OPCVM investis dans des obligations convertibles en actions,
- OPCVM gérés selon les techniques dites de performance absolue, visant une performance supérieure au taux sans risque grâce à une allocation des investissements fluctuante en fonction des perspectives des différents marchés,
- OPVCM gérés selon les techniques dites de gestion alternative visant une performance décorrélée des différents indices représentatifs des évolutions des marchés financiers, grâce en particulier à des stratégies d'arbitrage,
- OPCVM permettant de prendre une exposition sur les autres classes de risques régulièrement valorisés dans les marchés financiers comme les matières premières ou la volatilité des prix de certains actifs,
- OPCVM monétaires,
- Des produits structurés, sous réserve d'une approbation préalable des opérations par le comité de placement.

C) Le classement comptable des opérations de la gestion des excédents de ressources propres

Le classement comptable des titres est fonction des caractéristiques techniques et des intentions de gestion, en particulier en matière de cession.

Titres détenus jusqu'à l'échéance (HTM pour « held to maturity »)

Ce portefeuille est composé de titres destinés à être détenus jusqu'à l'échéance finale. Il comprend pour une part des obligations à taux fixe en euros émises par des émetteurs publics ou privés (bancaires et industriels) de bonne qualité dont la notation à la souscription est généralement égale à A ou au minimum à BBB+. Ces obligations représentaient au 30 juin 2009 un encours global de 53 millions d'euros. Pour une autre part, il est constitué de bons à moyen terme à taux soit fixe, soit structuré. Cette part représente un montant global de 92 millions d'euros.

Ce portefeuille est destiné à procurer à la caisse régionale des revenus récurrents.

Compte tenu des règles comptables liées aux titres détenus jusqu'à l'échéance, ce portefeuille n'est pas revalorisé, les titres étant comptabilisés pour leur valeur d'achat. Par ailleurs, ces titres ne peuvent pas être cédés avant l'échéance.

Titres à la juste valeur par option (HFT pour "held for trading")

Ce portefeuille est constitué des titres acquis en vue de réaliser un profit à court terme. Au 30 juin 2009, l'encours de ce portefeuille s'élevait à 113 millions d'euros. Ce portefeuille est constitué principalement de produit de type dérivé de crédit comme des tranches de CDO et de produit indexé sur la performance des marchés actions. De plus, ces produits sont souvent accompagnés d'une garantie en capital. Les variations de valeur de marché des titres de ce portefeuille (plus ou moins values latentes) sont imputées en compte de résultat.

Titres non cotés représentatifs de prêts (loan and receivable)

Sont inscrits dans ce portefeuille les titres non cotés représentatifs d'une créance. Conformément aux directives de Crédit Agricole SA, la caisse régionale y loge des TSDI émis par PREDICA. L'encours de ce portefeuille était de 6 millions d'euros au 30/06/2009. En cas de dévalorisation des titres de ce portefeuille, des provisions seront constituées dont les dotations s'imputeront sur le compte de résultat.

Titres disponibles à la vente (AFS pour « available for sale »)

Ce portefeuille, d'un encours de 2 233 millions d'euros au 30 juin 2009, regroupe l'ensemble des autres titres. Il comprend en particulier les titres de participation (soit 925 millions d'euros au 30 juin 2009) et des titres acquis dans le cadre de la gestion des excédents de fonds propres pour un montant global de 1 308 millions d'euros.

Ces derniers s'insèrent dans la mise en œuvre de la politique de placement. Il s'agit d'obtenir une performance supérieure au rendement d'un placement sans risque, tout en conservant une bonne liquidité des placements. Dans les comptes consolidés, l'application des normes comptables IAS/IFRS conduit à imputer les plus et moins values de ce portefeuille en variation de la situation nette, et donc sans impact sur le compte de résultat.

Les principales orientations de gestion mises en œuvre au cours du premier semestre de l'exercice

Concernant le portefeuille AFS :

- la poche actions, au sein du portefeuille AFS, a fortement diminué au cours du premier semestre, passant de 2,50% à 0,74%,
- la poche performance absolue, au sein du portefeuille AFS, a été intégralement réduite de 9,33% à 0% au cours du mois de janvier,
- la poche monétaire régulier, au sein du portefeuille AFS, a augmenté au cours du premier semestre, passant de 84,5% à 96%,

Concernant les opérations structurées du portefeuille HFT :

concernant les risques particuliers portés par la caisse régionale,

- l'exposition sur CDO au 30 juin est de 19 millions d'euros, dont une partie fait l'objet de couvertures depuis fin 2008,
- l'exposition sur CLO au 30 juin est de 7 millions d'euros, dont une partie bénéficie d'une garantie en capital à échéance,

Concernant les produits obligataires du portefeuille HTM :

- des couvertures, sur des noms d'émetteurs acquis en 2008, ont été initiées au premier semestre 2009 à travers une lettre de garantie du gestionnaire mandaté, après la faillite de la banque Lehman Brothers, afin de couvrir le risque de crédit.

4.3. Gestion du bilan

4.3.1. Risque de taux d'intérêt global

A) Description – Définition

Le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt.

Méthodologie de calcul

L'exposition globale au risque de taux est mesurée par la mise en évidence de GAPS structurels, par type de taux, entre les ressources et les emplois non adossés :

- Les GAPS à taux fixe sont issus de la comparaison entre fonds propres, dépôts à vue, avances en miroir de la collecte et avances globales pour les ressources ; immobilisations, titres, prêts sur ressources monétaires, part non adossées des prêts sur avances traditionnelles et prêts éligibles aux avances globales pour les emplois.
- Les GAPS indexés sur la formule « Livret A » sont issus de la comparaison entre les avances miroir sur les livrets pour les ressources et les PBE pour les emplois.

Le calcul de l'exposition globale au risque de taux se fait par agrégation des différents GAPS avec :
GAP global = GAPS à taux fixe + 49,5 % GAPS « Livret A »

Ce calcul est effectué chaque fin de trimestre. A chaque mesure de l'exposition au risque de taux, une projection des encours des différents postes indiqués ci-dessus est réalisée de 1 à 10 ans, par pas annuel.

Cette mesure est complétée par la prise en compte du portefeuille de swaps de couverture qui vient modifier l'exposition au risque de taux de la caisse régionale. De plus, une estimation des GAPS qui devraient être observés dans 12 mois, est effectuée en prenant en compte les prévisions d'activités nouvelles sur cette période.

Les conventions et méthodes utilisées ont été validées en Comité Financier et sont régulièrement actualisées sur la base notamment des travaux d'analyse historique menés par le Département Gestion Financière.

Outil utilisé et communication des résultats

Le calcul des GAPS est réalisé à partir de l'outil « Cristaux II » développé par Crédit Agricole SA. Cristaux II a été mis en service opérationnel à partir de l'arrêté du 30 juin 2008. Les GAPS calculés par l'outil Cristaux II sont remontés trimestriellement à Crédit Agricole SA.

Exposition au risque de taux

L'exposition au risque de taux sur la base des modèles Cristaux II a évolué comme suit :

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
GAP au 31/12/2008	-472 M€	-604 M€	-822 M€	-590 M€	-339 M€
GAP au 31/03/2009	-346 M€	-691 M€	-1221 M€	-1012 M€	-767 M€

Politique de gestion du risque de taux

La caisse régionale, pour sa gestion du risque de taux, retraite les GAPS Cristaux II pour adapter les conventions d'écoulement des DAV à son contexte local. Sur cette base, le Comité Financier prend les décisions nécessaires en matière de gestion financière concernant l'adossement des ressources et des emplois.

Plusieurs moyens sont à la disposition de la caisse régionale :

- la variation de la durée d'une part de ses actifs et d'autre part de ses ressources, en particulier en modulant la durée de ses avances globales,
- au besoin et en complément, la réalisation d'opérations de hors bilan, notamment des swaps de macro-couverture.

Suivi des limites

A chaque mesure de l'exposition au risque de taux, il est vérifié que les limites relatives au scénario de marché et au scénario catastrophe sont bien respectées. En cas de dépassement des limites, la Direction Générale en est immédiatement informée.

Deux limites globales de pertes ont été définies :

- la première vise à limiter l'impact sur le PNB de la caisse régionale, des évolutions prévisibles des marchés, définies sous forme d'un scénario de marché,
- la deuxième vise à limiter les impacts d'un scénario très défavorable et dont la survenance est peu probable, dénommé « scénario catastrophe ».

Dans les perspectives d'un scénario de marché défavorable, la caisse régionale accepte de perdre de 2 à 4% de son PNB selon l'échéance.

Les limites définies en 2008 sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Limites en %	2 % PNB	2.5 % PNB	3 % PNB	3.5 % PNB	4 % PNB
Limites en montant	16,9 M€	21,2 M€	25,4 M€	29,6 M€	33,9 M€

Dans le cas d'un scénario catastrophe, les risques ne doivent pas exposer la caisse régionale à des risques de pertes supérieurs au double des limites du scénario de marché ; ces pertes ne devront pas dépasser de 4 à 8% du PNB selon les échéances, ce que résume le tableau suivant :

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Limites en %	4 % PNB	5 % PNB	6 % PNB	7 % PNB	8 % PNB
Limites en montant	33,9 M€	42,3 M€	50,8 M€	59,3 M€	67,7 M€

Les scénarios analysés retiennent les hypothèses suivantes :

- scénario de marché : ce scénario fait l'hypothèse que les emplois futurs de la caisse régionale, qui se substitueront aux emplois actuels, seront assortis d'un taux de rendement inférieur de 1 % au rendement des emplois actuels.

- scénario catastrophe : ce scénario fait l'hypothèse d'une forte baisse des taux de 2 %, soit le double de celle retenue dans le scénario de marché, ayant un effet immédiat. Cette forte baisse s'accompagnerait d'une déformation dans la structure du bilan.

Depuis le début de l'année 2009, l'application des deux scénarios n'a conduit à aucun dépassement de limites.

4.3.2. Risque de change

Conformément aux règles internes du Groupe, la caisse régionale n'est pas autorisée à porter de risque de change dans son bilan, que ce soit pour compte propre ou pour compte de la clientèle. Le contrôle est sous la responsabilité de l'unité Opérations Internationales.

4.3.3. Risque de liquidité et de financement

Description – Définition

Le risque de liquidité se matérialise lorsque la caisse régionale ne dispose pas des ressources suffisantes pour adosser ses emplois.

Il désigne la possibilité de subir une perte si la caisse régionale n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts.

Dispositif de suivi

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France en tant qu'établissement de crédit respecte les exigences en matière de liquidité définies par les textes suivants :

- Le règlement CRBF n° 88-01 du 22 février 1988 relatif à la liquidité,
- L'instruction de la Commission Bancaire n° 88-03 du 22 avril 1988 relative à la liquidité,
- L'instruction de la Commission Bancaire n° 89-03 du 20 avril 1989 relative aux conditions de prise en compte des accords de refinancement dans le calcul de la liquidité.

Le dispositif de surveillance du risque de liquidité repose sur le calcul du coefficient de liquidité réglementaire à un mois (et ratios d'observation), calculé tous les mois.

Dans le cadre des relations financières internes au groupe Crédit Agricole, un dispositif de surveillance et de gestion du risque de liquidité du groupe vient en complément des obligations réglementaires. Pour cela, des gaps de liquidité sont calculés en comparant les écoulements en liquidité de chacun des postes d'actif et de passif de la caisse régionale.

Evolution de l'exposition

Le Coefficient de liquidité a évolué comme suit :

	mars-08	juin-08	sept-08	déc-08	mars-09	juin-09
Coefficient de liquidité	138,18%	150,21%	165,06%	146,22%	112,75%	112,38%

Politique de gestion du risque de liquidité

La situation de la caisse régionale au regard de ses différents indicateurs de liquidité est présentée trimestriellement au Comité Financier qui, sur la base des analyses menées par le service en charge de la gestion financière, décide de la politique de liquidité à mettre en œuvre.

La politique de gestion de la liquidité de la caisse régionale repose sur l'adossement global des ressources aux actifs à financer en capitaux et en durées. Elle se concrétise, d'une part, par une politique de collecte clientèle et, d'autre part, par une politique de refinancement auprès de Crédit Agricole SA ou en interbancaire, via la mise en place d'un programme d'émission de TCN. La caisse régionale, au-delà de ses ressources clientèle, a la possibilité de se refinancer à taux de marché auprès de Crédit Agricole SA sous plusieurs formes : compte courant de trésorerie, emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans), avances globales (50% des prêts MLT accordés). Par ailleurs, elle peut émettre des titres de créances négociables (CDN ; BMTN soumis à l'autorisation préalable de Crédit Agricole SA).

4.3.4. Politique de couverture

Politique et objectifs de couverture des risques financiers de bilan

A) Couverture de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque de variations de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variables.

Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres et de dépôts à taux fixe.

Macro-couverture de juste valeur (Fair Value Hedge) :

Dans le cadre de la couverture du risque de taux global, la gestion actif-passif est amenée à initier des opérations de couverture de juste valeur (Fair Value Hedge).

Jusqu'à présent, les opérations mises en place concernent essentiellement la couverture de ressources clientèle (dépôts à vue, dépôts à terme, émissions de titres, livrets).

La désignation du montant couvert s'effectue en échéançant les encours restant dus des éléments couverts par plage de maturités. Ces échéances sont déterminées en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et, lorsqu'elles n'existent pas, des conventions de liquidité de ces produits retenues au niveau du groupe Crédit Agricole.

Les tests d'efficacité pour la macro-couverture de juste valeur sont effectués, au moins trimestriellement, sur des positions brutes de swaps et d'éléments couverts.

Pour chaque relation de couverture, l'efficacité prospective est mesurée en s'assurant que pour chaque bande d'échéance, l'encours des éléments couverts est supérieur à l'encours des instruments financiers dérivés de couverture désignés.

L'efficacité rétrospective est mesurée en s'assurant que l'évolution mensuelle de l'encours couvert en début de période ne met pas en évidence de sur-couverture a posteriori.

Il convient également de s'assurer qu'en cours de période, les nouveaux swaps ne créent pas de situation de sur-couverture sur la base de l'encours initialement couvert.

Micro-couverture de juste valeur (Fair Value Hedge) :

Les opérations de micro-couverture de juste valeur du Crédit Agricole d'Ile-de-France comprennent les couvertures de prêts réalisés auprès des collectivités locales et des grandes entreprises.

B) Couverture de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable.

Les opérations de couverture de flux de trésorerie du Crédit Agricole d'Ile-de-France comprennent les couvertures liées aux émissions de titres de créances négociables.

4.4. Risques opérationnels

4.4.1. Description – Définition

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risques stratégique et de réputation exclus.

4.4.2. Principales évolutions et/ou actions

1-Organisation et dispositif de surveillance des risques

Les actions restant à mettre en place sur 2009 concernent :

-la formalisation des contrôles de premier et deuxième niveau sur les risques opérationnels au sein des Unités Déclarantes,

-l'analyse de la stratégie assurances au regard des résultats de la cartographie 2009 et des pertes collectées.

2-Méthodologie

A) Processus de Collecte

Le processus de collecte des pertes est un dispositif décentralisé auprès d'Unités Déclarantes, actualisées au cours du 1^{er} semestre 2009, elles sont au nombre de 44.

L'envoi de la collecte est effectué mensuellement par le manager risque opérationnel, qui anime, contrôle et valide (notamment en coordination avec la comptabilité) le recensement des incidents, en appliquant la méthodologie et les outils Groupe Crédit Agricole SA.

Le tableau de bord reprenant l'ensemble des incidents déclarés a été transmis trimestriellement à la Direction Générale et aux membres du Conseil de Direction. Les faits marquants, les plans d'actions visant à réduire les risques constatés, et le fonctionnement du dispositif de collecte y sont également décrits. De plus, ces éléments ont été présentés au Comité de Contrôle Interne du 1^{er} avril et 2 juillet 2009.

B) Surveillance du dispositif risques opérationnels

Le reporting des alertes risques opérationnels mis en place afin de présenter à la Direction Générale les incidents ayant une conséquence financière supérieure ou égale à 150 mille euros (définitive ou estimée) et/ou un risque d'image supérieur ou égal à 1 000 clients ; il a fait l'objet du déclenchement de deux procédures d'alerte sur le 1^{er} semestre 2009.

C) Scénarii risques majeurs

En Mai 2009, 14 sur 18 scénarii majeurs ont été retenus et validés au Comité de Contrôle Interne du 02 juillet 2009. Par rapport à 2008 un scénario supplémentaire a été retenu « Malveillance informatique commise par un employé ».

D) Cartographie des risques :

Une version allégée de la cartographie des risques sur 2008 a été menée de janvier à mars 2009.

E) Exigence en fonds propres :

Crédit Agricole SA a calculé pour la caisse régionale, au titre de 2008, une EFP AMA de 55,987 M€ (pour la caisse régionale et les caisses locales) et une EFP TSA de 1,713 M€ pour les filiales (Socadif et Bercy Participation) soit 57,7 M€, ce qui représente 7% du PNB 2008 de la caisse régionale.

4.5. Risques de non conformité

Conformité Déontologie

Divers canaux de remontée des dysfonctionnements, en particulier via le service client et le contrôle périodique, permettent au responsable conformité déontologie d'obtenir des indicateurs de non-conformité.

Les risques de non-conformité sont également évoqués avec les directions opérationnelles à l'occasion des réunions périodiques organisées par la DRCP, avec la participation de la conformité et du juridique.

Par ailleurs, la conformité contribue à la validation des cotations des risques de non-conformité réalisée dans le cadre de la mise à jour de la cartographie pilotée par le Manager Risques Opérationnels.

Ces éléments permettent d'obtenir des indicateurs de dysfonctionnements (risques majeurs) au travers des cotations des risques avérés et/ou potentiels qui font l'objet de formalisation de plan d'action par les gestionnaires.

Trimestriellement, le Manager Risques Opérationnels communique à la conformité un tableau de bord des pertes collectées intégrant les risques de non-conformité.

5. Perspectives

Le niveau de solvabilité élevé de la caisse régionale (ratio de solvabilité Bâle II à 15,2% au 30 juin 2009), son ratio crédit collecte passé de 140,8% au 30/06/2008 à 129,1% au 30 juin 2009, ainsi que son coefficient d'exploitation qui reste l'un des plus bas de la profession, lui permettent de faire face à une éventuelle augmentation du coût du risque, et de continuer à accompagner ses clients sur leurs projets, quel que soit le marché.

Ainsi, nous lancerons à l'automne d'une part la nouvelle carte M6 Mozaïc destinée au marché des jeunes, et d'autre part une plate-forme de gestion conseillée à destination de la clientèle patrimoniale. Enfin, nous améliorerons notre pro-activité en matière de crédit-bail, avec des décisions décentralisées au plus près du terrain.

CADRE GENERAL

Présentation juridique de l'entité

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France est une société coopérative à personnel et capital variables, créée le 22 décembre 1901, régie par le livre V du Code Monétaire et Financier et par le livre V du Code Rural, inscrite sur la liste des « Etablissements de crédit agréés en qualité de banques mutualistes ou coopératives ». Le Crédit Agricole d'Ile-de-France est également une société de courtage d'assurances.

Son siège social est situé au 26, Quai de la Rapée, 75012 Paris.

Son numéro d'immatriculation est 775 665 615 RCS Paris. Le code APE est 651 D.

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France est également immatriculé au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le numéro 07 008 015.

Le Certificat Coopératif d'Investissement du Crédit Agricole d'Ile-de-France est coté depuis 1988 au second marché de la Bourse de Paris (devenu Eurolist hors SRD). Il est classé dans le groupe de cotation Continu B, entre dans la composition de l'indice SBF 250 depuis 1993 et a été admis dans l'indice Next 150 début 2002.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Intérêts et produits assimilés	3.1	778 697	1 594 883	753 228
Intérêts et charges assimilées	3.1	-567 725	-1 185 026	-546 865
Commissions (produits)	3.2	223 707	374 019	185 053
Commissions (charges)	3.2	-30 366	-58 699	-27 379
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	7 933	-23 368	-4 982
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	34 740	86 400	107 326
Produits des autres activités	3.5	3 630	71 106	33 600
Charges des autres activités	3.5	-2 850	-5 604	-2 712
PRODUIT NET BANCAIRE		447 766	853 711	497 269
Charges générales d'exploitation	3.6	-191 607	-397 749	-200 950
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-12 461	-26 630	-12 826
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		243 698	429 332	283 493
Coût du risque	3.8	-33 348	-100 454	-21 599
RESULTAT D'EXPLOITATION		210 350	328 878	261 894
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	211	-972	-792
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT		210 561	327 906	261 102
Impôts sur les bénéfices	3.10	-68 250	-80 023	-73 587
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		142 311	247 883	187 515
Intérêts minoritaires		-91	186	211
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		142 402	247 697	187 304

RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Ecarts de conversion			-	
Actifs disponibles à la vente		207 593	(639 261)	(400 996)
Instruments dérivés de couverture		129	(395)	67
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		207 722	(639 656)	(400 929)
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence		-	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	3.11	207 722	(639 656)	(400 929)
<hr/>				
Résultat net part du groupe		142 402	247 697	187 304
<hr/>				
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		350 124	(391 959)	(213 625)
<hr/>				
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires		(199)	(66)	253
<hr/>				
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		349 925	(392 025)	(213 372)

Les Caisses régionales de Crédit Agricole détiennent la totalité du capital de SAS Rue la Boétie dont l'objet exclusif est la détention à tout moment de plus de 50% des droits de vote et du capital de Crédit Agricole SA. Les opérations sur les titres SAS Rue la Boétie sont encadrées par une convention de liquidité qui fixe notamment les modalités de détermination de la valeur du titre. Ces opérations recouvrent par exemple les cessions de titres entre les caisses régionales ou les augmentations de capital de SAS Rue la Boétie.

Les modalités de valorisation du titre SAS Rue la Boétie prévues par la convention de liquidité reposaient jusqu'à présent essentiellement sur la valorisation au cours de bourse des titres Crédit Agricole SA. Elles ont été modifiées par décision unanime des caisses régionales et de Crédit Agricole SA le 19 mars 2009 afin de continuer à refléter l'objet de la société.

En conséquence, la juste valeur des titres SAS Rue la Boétie détenus par le Crédit Agricole d'Ile-de-France s'est trouvée augmentée de 139 989 milliers d'euros et les réserves recyclables sur actifs disponibles à la vente -net d'impôt- de 137 579 milliers d'euros.

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30.06.2009	31.12.2008
CAISSE, BANQUES CENTRALES		131 077	136 511
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.1	197 325	192 116
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		93 065	85 826
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	5.2 - 5.4	2 230 318	1 804 593
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.3 - 5.4	689 694	495 032
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	5.3 - 5.4	26 566 598	27 148 271
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX			
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE		145 255	155 626
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES (1)		58 884	109 719
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS		529 766	1 825 546
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES			
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE			
IMMEUBLES DE PLACEMENT	5.7	1 927	1 977
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.8	199 121	204 302
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5.8	46 545	46 894
ECARTS D'ACQUISITION			
TOTAL DE L'ACTIF		30 889 575	32 206 413

(1) au 31/12/2008, cette ligne se décomposait comme suit : actifs d'impôts courants pour 48 961 milliers d'euros et actifs d'impôts différés pour 60 758 milliers d'euros.

Les lignes « Actifs d'impôt courant » et « Actifs d'impôts différés » sont désormais regroupées sur la ligne « Actifs d'impôts courants et différés ». La présentation des données au 31/12/2008 a été modifiée en conséquence.

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30.06.2009	31.12.2008
BANQUES CENTRALES			
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.1	75 223	62 810
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		82 516	67 928
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.5	15 509 927	16 047 667
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	5.5	7 632 742	8 193 637
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	5.6	3 575 942	3 233 208
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		11 834	13 535
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES		36 397	
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS		548 850	1 462 099
DETTES LIEES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES			
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE			
PROVISIONS	5.9	67 757	94 367
DETTES SUBORDONNEES	5.6	33 312	34 358
TOTAL DETTES		27 574 500	29 209 609
CAPITAUX PROPRES	5.10		
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		3 308 059	2 989 589
CAPITAL ET RESERVES LIEES		347 353	348 130
RESERVES CONSOLIDEES		2 697 273	2 480 453
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFERES		121 031	-86 691
RESULTAT DE L'EXERCICE		142 402	247 697
INTERETS MINORITAIRES		7 016	7 215
TOTAL CAPITAUX PROPRES		3 315 075	2 996 804
TOTAL DU PASSIF		30 889 575	32 206 413

Les lignes « Passifs d'impôt courant » et « Passifs d'impôts différés » sont désormais regroupées sur la ligne « Passifs d'impôts courants et différés ». La présentation des données au 31/12/2008 a été modifiée en conséquence.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'Euros)	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (3)	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées (1) (2)	Elimination des titres auto-détenus						
Capitaux propres au 1er janvier 2008	114 658	2 752 212	-865	2 866 005	552 964	0	3 418 969	7 281	3 426 250
Augmentation de capital				0			0		0
Variation des titres auto détenus			-48	-48			-48		-48
Distributions versées en 2008		-34 176		-34 176			-34 176		-34 176
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires (2)				0			0		0
Mouvements liés aux stock options				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	-34 176	-48	-34 224	0	0	-34 224	0	-34 224
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-400 929	0	-400 929	42	-400 887
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0			0		0
Résultat du 1er semestre 2008				0		187 304	187 304	211	187 515
Capitaux propres au 30 juin 2008	114 658	2 718 036	-913	2 831 781	152 035	187 304	3 171 120	7 534	3 178 654
Augmentation de capital				0			0		0
Variation des titres auto détenus			-3 198	-3 198			-3 198		-3 198
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires (2)				0			0		0
Mouvements liés aux stock options				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	0	-3 198	-3 198	0	0	-3 198	0	-3 198
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-238 727	0	-238 727	-294	-239 021
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0			0		0
Résultat du 2ème semestre 2008				0		60 393	60 393	-25	60 368
Autres variations				0	1		1		1
Capitaux propres au 31 décembre 2008	114 658	2 718 036	-4 111	2 828 583	-86 691	247 697	2 989 589	7 215	2 996 804
Affectation du résultat 2008		247 697		247 697		-247 697	0		
Capitaux propres au 1er janvier 2009	114 658	2 965 733	-4 111	3 076 280	-86 691	0	2 989 589	7 215	2 996 804
Augmentation de capital				0			0		0
Variation des titres auto détenus			-777	-777			-777		-777
Distributions versées en 2009		-30 878		-30 878			-30 878		-30 878
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires (2)				0			0		0
Mouvements liés aux stock options				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	-30 878	-777	-31 655	0	0	-31 655	0	-31 655
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres(3)	0	0	0	0	207 722	0	207 722	-108	207 614
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0			0		0
Résultat au 30/06/2009				0		142 402	142 402	-91	142 311
Autres variations				0		0	0		0
Ecart d'arrondi		1		1			1		
Capitaux propres au 30 juin 2009	114 658	2 934 856	-4 888	3 044 626	121 031	142 402	3 308 059	7 016	3 315 075

(1) : Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

(2) : dont "impact relatif aux mouvements d'intérêts minoritaires

(3) : dont une augmentation de 137 579 milliers d'euros des réserves recyclables liée à l'augmentation de la juste valeur des titres SAS Rue la Boétie dans le cadre de la modification des modalités de valorisation du titre SAS Rue la Boétie telle que décrite sous le tableau

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	1er semestre 2009	1er semestre 2008	2008
Résultat avant impôts	210 561	261 102	327 906
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	12 485	12 850	26 689
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	27 991	27 072	95 228
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	-694	-1 337	-2 961
Résultat net des activités de financement	963	908	2 009
Autres mouvements	16 705	6 021	-15 468
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	57 450	45 514	105 497
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-192 777	1 798 699	1 277 205
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-41 120	-11 384	210 161
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	153 592	-549 833	-628 659
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	389 097	-369 496	-611 034
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Impôts versés	12 511	-61 019	-97 936
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	321 303	806 967	149 737
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	589 314	1 113 583	583 140
<i>Flux liés aux participations</i>	-329	-11 566	-149 283
<i>Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</i>	-6 720	-18 842	-39 211
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-7 049	-30 408	-188 494
<i>Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (1)</i>	-30 878	-34 176	-34 176
<i>Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</i>	-2 009	-1 750	-1 750
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	-32 887	-35 926	-35 926
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	549 378	1 047 249	358 720
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	-880 569	-1 239 289	-1 239 289
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	136 111	100 869	100 869
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	-1 016 680	-1 340 158	-1 340 158
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	-331 191	-192 040	-880 569
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	130 957	75 646	136 111
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	-462 148	-267 686	-1 016 680
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	549 378	1 047 249	358 720

* y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées

** composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains et comptes et prêts au jour le jour sains" tel que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs et comptes et emprunts au jour le jour" tel que détaillés en note 5.5 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(1) Le flux de trésorerie sur le premier semestre 2009 provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par le Crédit Agricole d'Ile de France à ses actionnaires, à hauteur de 27 492 milliers d'euros et le paiement des intérêts aux parts sociales à ses sociétaires pour 3 386 milliers d'euros et est relatif au résultat 2008.

TABLEAU D'ACTIVITE ET DE RESULTATS SEMESTRIELS DE LA SOCIETE MERE CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE

(sur la base des comptes sociaux du Crédit Agricole d'Ile- de-France)

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Produit net bancaire	452 215	846 799	480 254
Charges générales d'exploitation	-191 012	-396 542	-200 188
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	-12 481	-26 687	-12 847
Résultat brut d'exploitation	248 722	423 570	267 219
Coût du risque	-35 343	-81 294	-15 947
Résultat d'exploitation	213 379	342 276	251 272
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	2 218	-22 633	-3 906
Résultat courant avant impôt	215 597	319 643	247 366
Résultat exceptionnel			
Impôt sur les bénéfices	-72 663	-53 255	-49 279
Dotations/Reprises des F.R.B.G. et provisions réglementées			
Résultat net	142 934	266 388	198 087

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

1. *Principes et Méthodes applicables dans le groupe*

En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes consolidés semestriels résumés du Crédit Agricole d'Ile-de-France ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne et applicables au 30 juin 2009.

Le Groupe Crédit Agricole applique ce référentiel, en utilisant les dispositions de la norme IAS 39 dans sa version retenue par l'Union Européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application pour la comptabilité de macro-couverture.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne, à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Crédit Agricole d'Ile-de-France au 31 décembre 2008, et complétées par les dispositions de la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de cette information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliquée à un rapport financier intermédiaire.

Elles ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30/06/09 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2009. Celles-ci portent sur :

- l'interprétation IFRIC 11 issue du règlement du 1er juin 2007 (CE n° 611/2007) et relative au traitement des actions propres et des transactions intra-groupe dans le cadre de la norme IFRS 2 portant sur le paiement fondé sur des actions,
- la norme IFRS 8 issue du règlement du 21 novembre 2007 (CE n° 1358/2007), relative aux secteurs opérationnels et remplaçant la norme IAS 14 relative à l'information sectorielle,

La première application d'IFRS 8 n'a pas entraîné de modification dans l'information sectorielle présentée par le Crédit Agricole d'Ile-de-France. En effet, le premier niveau d'information sectorielle présenté par le Crédit Agricole d'Ile-de-France sur les exercices précédents correspond déjà en pratique aux secteurs opérationnels à présenter selon les dispositions d'IFRS 8.

- l'amendement de la norme IAS 23 issu du règlement du 10 décembre 2008 (CE n° 1260/2008), relative aux coûts d'emprunt,
- l'amendement de la norme IFRS 2 issu du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1261/2008), relative au paiement fondé sur des actions et portant sur les conditions d'acquisition des droits et annulations de transactions,
- l'interprétation IFRIC 13 issue du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1262/2008), relative au programme de fidélisation des clients,

- l'interprétation IFRIC 14 issue du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1263/2008) et relative au plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, aux exigences de financement minimal et à leur interaction dans le cadre de la norme IAS 19 portant sur les avantages du personnel,
- la révision de la norme IAS 1 issue du règlement du 17 décembre 2008 (CE n° 1274/2008), relative à la présentation des états financiers. En application de cet amendement un état du « résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » est désormais présenté dans les états financiers et est complété par des notes annexes,
- les amendements des normes IAS 32 et IAS 1, issus du règlement du 21 janvier 2009 (CE n° 53-2009), relatifs au classement de certains instruments financiers et aux informations liées à fournir,
- les amendements des normes IAS 27 et IFRS 1, issus du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 69-2009), relatifs au coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée,
- 35 amendements visant à améliorer et clarifier 18 normes et issus du règlement du 23 janvier 2009 (CE n°70-2009). Il est à noter que la date de première application de l'amendement de la norme IFRS 5, et de l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle, est repoussée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.

A l'exception de la révision de la norme IAS 1 et la présentation du nouvel état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, l'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application de normes et interprétations est optionnelle sur une période, celles-ci ne sont pas retenues par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

- l'amendement de la norme IFRS 5, issu du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 69-2009), relatif aux filiales faisant l'objet d'un plan de vente entraînant la perte de contrôle, et l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle. Ces amendements seront appliqués pour la première fois au 1^{er} janvier 2010,
- l'interprétation IFRIC 12 issue du règlement du 25 mars 2009 (CE n° 254/2009), relative aux accords de concession de services, et qui ne concerne pas les activités du Groupe. Cette interprétation sera appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2010,
- la révision de la norme IAS 27 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 494/2009), relative aux états financiers consolidés et individuels. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2010,
- la révision de la norme IFRS 3 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 495/2009), relative aux regroupements d'entreprises. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2010,
- l'interprétation IFRIC 16 issue du règlement du 4 juin 2009 (CE n° 460/2009), relative aux couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2010.

Le Groupe n'attend pas d'effet significatif de ces applications sur son résultat et sa situation nette.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2009.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008 du Crédit Agricole d'Ile-de-France et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du Crédit Agricole d'Ile-de-France sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux, les dépréciations durables, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. Périmètre de consolidation – parties liées

2.1 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2009 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 9.

2.2 Informations relatives aux parties liées

Afin de permettre à Crédit Agricole SA de renforcer ses fonds propres, l'Assemblée générale des actionnaires de Crédit Agricole SA a accepté le paiement intégral en actions du dividende relatif à l'exercice 2008. La SAS Rue La Boétie, actionnaire majoritaire de Crédit Agricole SA a par conséquent choisi cette option.

Afin de couvrir le montant de la souscription de la SAS Rue La Boétie à l'émission d'actions ordinaires par Crédit Agricole SA dans le cadre du paiement en actions du dividende, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a accepté de participer à l'augmentation de capital de la SAS Rue La Boétie à hauteur de 25 623 milliers d'euros qui sera réalisée courant juillet 2009. Cette opération sera financée par :

- . la capitalisation d'une avance consentie en juin 2009 par le Crédit Agricole d'Ile-de-France à la SAS Rue La Boétie pour un montant de 22 663 milliers d'euros,
- . la capitalisation de l'avance en compte courant de 2 481 milliers d'euros consentie en décembre 2007 par le Crédit Agricole d'Ile-de-France à la SAS Rue La Boétie dans le cadre de sa politique d'achats d'actions Crédit Agricole SA sur le marché,
- . la capitalisation de l'avance de 479 milliers d'euros consentie par le Crédit Agricole d'Ile-de-France à la SAS Rue La Boétie pour le financement de l'exercice des options de vente réalisées par la SAS Rue La Boétie dans le cadre de l'offre faite aux salariés en 2003.

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1 Produits et Charges d'intérêts

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Sur opérations avec les établissements de crédit	7 301	26 168	14 148
Sur opérations internes au Crédit Agricole	7 815	15 955	10 317
Sur opérations avec la clientèle	517 094	1 218 856	590 166
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	12	322	156
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	4 518	6 506	3 473
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	241 957	327 076	134 968
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1) (2)	778 697	1 594 883	753 228
Sur opérations avec les établissements de crédit	-1 152	-11 575	-6 396
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-263 622	-649 295	-307 570
Sur opérations avec la clientèle	-34 590	-78 464	-34 330
Actifs financiers disponibles à la vente			
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Sur dettes représentées par un titre	-33 887	-123 443	-64 883
Sur dettes subordonnées	-963	-2 009	-908
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-233 511	-320 240	-132 778
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées			
Charges d'intérêts	-567 725	-1 185 026	-546 865

(1) dont 7 018 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2009 contre 12 652 milliers d'euros au 31 décembre 2008 et 5820 milliers d'euros au 30 juin 2008.

(2) dont 1 321 milliers d'euros au 30 juin 2009 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 3 020 milliers d'euros au 31 décembre 2008 et 1 443 milliers d'euros au 30 juin 2008.

3.2. Commissions nettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009			31.12.2008			30.06.2008		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 410	-576	834	2 683	-1 884	799	1 375	-893	482
Sur opérations internes au Crédit Agricole	27 742	-17 053	10 689	43 531	-30 919	12 612	20 665	-14 484	6 181
Sur opérations avec la clientèle	50 135	-64	50 071	95 424	-32	95 392	45 873	-16	45 857
Sur opérations sur titres		-240	-240	0	-271	-271		-87	-87
Sur opérations de change	92		92	241		241	114		114
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	7 210	-3 764	3 446	20 245	-8 246	11 999	9 877	-3 234	6 643
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers (1)	133 232	-8 669	124 563	174 441	-16 601	157 840	88 035	-8 264	79 771
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues (1)	3 886		3 886	37 454	-746	36 708	19 114	-401	18 713
Produits nets des commissions	223 707	-30 366	193 341	374 019	-58 699	315 320	185 053	-27 379	157 674

(1) certaines commissions de prestations de services financiers, jusque là affectées à la rubrique "commissions sur gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues", ont été réaffectées à la rubrique "commissions sur moyens de paiement et autres services bancaires et financiers". Le montant net de ces commissions s'élève à 14 913 milliers d'euros au titre du 1er semestre 2009.

D'autre part, les commissions relatives à l'assurance décès-invalidité et sur assurance caution classées en 2008 dans le compartiment « produits des autres activités » ont été réaffectées dans celui des commissions à la rubrique « commissions sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers ». Le montant de ces commissions s'élève à 30 469 milliers d'euros au 30 juin 2009.

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	1 148	-4 258	-426
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	5 732	-21 499	-5 603
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	1 131	2 417	1 012
Résultat de la comptabilité de couverture	-78	-28	35
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	7 933	-23 368	-4 982

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur			
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts</i>	1420		1420
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)</i>		1420	-1420
Couvertures de flux de trésorerie			
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers			
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts</i>	1701		1701
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture</i>		1701	-1701
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
<i>Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace</i>			
Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie			
Total résultat de la comptabilité de couverture	3121	3121	0

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur			
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts</i>	92618		92618
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)</i>		92618	-92618
Couvertures de flux de trésorerie			
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers			
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts</i>	19268	13833	5435
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture</i>	13833	19268	-5435
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
<i>Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace</i>			
Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie			
Total résultat de la comptabilité de couverture	125719	125719	0

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2008		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur			
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts</i>	4713		4713
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)</i>		4713	-4713
Couvertures de flux de trésorerie			
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers			
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts</i>	2646		2646
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture</i>		2646	-2646
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
<i>Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace</i>			
Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie			
Total résultat de la comptabilité de couverture	7359	7359	0

3.4. Gains ou pertes nets sur Actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dividendes reçus	24 545	48 685	46 429
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente *	11 501	42 126	61 777
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres à revenu variable)	-1 306	-4 411	-880
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	34 740	86 400	107 326

* hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement.

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	-24	-59	-24
Autres produits (charges) nets	804	65 561	30 912
Produits (charges) des autres activités (1)	780	65 502	30 888

(1) : les commissions relatives à l'assurance décès-invalidité et sur assurance caution classées en 2008 dans le compartiment « produits des autres activités » ont été réaffectées dans celui des commissions à la rubrique « commissions sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers ». Le montant de ces commissions s'élève à 30 469 milliers d'euros au 30 juin 2009.

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Charges de personnel	123 136	247 309	125 038
Impôts et taxes	8 269	14 634	7 538
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	60 202	135 806	68 374
Charges d'exploitation	191 607	397 749	200 950

Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Salaires et traitements	58 988	124 330	61 594
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	7 368	14 804	7 357
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	1 272	2 593	1 272
Autres charges sociales	24 879	49 296	24 877
Intéressement et participation	19 706	33 739	18 575
Impôts et taxes sur rémunération	10 923	22 547	11 363
Total charges de personnel	123 136	247 309	125 038

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dotations aux amortissements	12 461	26 180	12 376
Dotations aux dépréciations		450	450
Total	12 461	26 630	12 826

3.8. Coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-87 521	-155 373	-76 090
Actifs financiers disponibles à la vente			
Prêts et créances	-77 475	-116 884	-64 121
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs		-5	
Engagements par signature	-7 759	-6 065	-713
Risques et charges	-2 287	-32 419	-11 256
Reprises de provisions et de dépréciations	55 205	67 636	54 624
Actifs financiers disponibles à la vente			
Prêts et créances	23 945	52 588	39 759
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			
Engagements par signature	5 301	3 783	3 786
Risques et charges	25 959	11 265	11 079
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-32 316	-87 737	-21 466
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-1 619	-15 999	-1 026
Récupérations sur prêts et créances amorties	587	3 334	899
Décotes sur crédits restructurés			
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes		-52	-6
Coût du risque	-33 348	-100 454	-21 599

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	211	-972	-792
Plus-values de cession	239	1413	14
Moins-values de cession	-28	-2385	-806
Titres de capitaux propres consolidés	0	0	0
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
Gains ou pertes sur autres actifs	211	-972	-792

3.10. Impôts

Charge d'impôt :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Charge d'impôt courant	72 320	88 861	82 928
Charge d'impôt différé	-4 070	-8 838	-9 341
Charge d'impôt de la période	68 250	80 023	73 587

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30/06/09

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions et résultats des sociétés mises en équivalence	210 565	34,4333%	72 504
Effet des différences permanentes		-2,0205%	-4 254
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit			
Effet des autres éléments			
Taux et charge effectif d'impôt		32,4128%	68 250

Au 31/12/08

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions et résultats des sociétés mises en équivalence	327 903	34,433%	112 908
Effet des différences permanentes		-10,029%	-32 885
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit			
Effet des autres éléments			
Taux et charge effectif d'impôt		24,405%	80 023

Au 30/06/08

(en milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions et résultats des sociétés mises en équivalence	261 102	34,433%	89 906
Effet des différences permanentes		-2,57%	-6 706
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit			
Effet des autres éléments		-3,68%	-9 613
Taux et charge effectif d'impôt		28,18%	73 587

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors QP des entités mises en équivalence	Quote part des gains/pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture		
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Variation de juste valeur		-358 987	67	-358 920	
Transfert en compte de résultat		-42 009		-42 009	
Variation de l'écart de conversion				0	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2008 (part du Groupe)	0	-400 996	67	-400 929	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2008 (part minoritaire)		42		42	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2008 (1)	0	-400 954	67	-400 887	0
Variation de juste valeur		-609 104	-395	-609 499	
Transfert en compte de résultat		-30 157		-30 157	
Variation de l'écart de conversion				0	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2008 (part du Groupe)	0	-639 261	-395	-639 656	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2008 (part minoritaire)		-252		-252	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2008 (1)	0	-639 513	-395	-639 908	0
Variation de juste valeur		215 453	129	215 582	
Transfert en compte de résultat		-7 860		-7 860	
Variation de l'écart de conversion				0	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (part du Groupe)	0	207 593	129	207 722	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (part minoritaire)		-108		-108	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (1)	0	207 485	129	207 614	0

(1) les données "total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit :

	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Montant brut	208 891	-678 454	-440 097
Impôt	-1 406	38 942	39 142
Total net	207 485	-639 512	-400 955

4. Informations sectorielles

Information par secteur opérationnel

Le secteur d'activité du Crédit Agricole d'Ile-de-France est celui de la Banque de proximité en France.

La clientèle du Crédit Agricole d'Ile-de-France comprend les particuliers, les agriculteurs, les professionnels, les entreprises et les collectivités locales.

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France commercialise toute la gamme de services bancaires et financiers : support d'épargne (monétaire, obligataire, titres), placement d'assurance vie, distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, offre de moyens de paiements. Il distribue également une gamme très large de produits d'assurance IARD et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme des produits d'assurance vie.

5. Notes relatives au bilan

5.1 Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	71 261	58 167
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	126 064	133 949
Juste valeur au bilan	197 325	192 116
	<i>Dont Titres prêtés</i>	

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Valeurs reçues en pension	-	-
Titres reçus en pension livrée		
Titres détenus à des fins de transaction	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe		
- Actions et autres titres à revenu variable		
Instruments dérivés	71 261	58 167
Juste valeur au bilan	71 261	58 167

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension livrée		
Titres à la juste valeur par résultat sur option	126 064	133 949
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	126 064	133 949
- Actions et autres titres à revenu variable		
Juste valeur au bilan	126 064	133 949

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	75 223	62 810
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Juste valeur au bilan	75 223	62 810

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Titres vendus à découvert		
Dettes représentées par un titre		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	75 223	62 810
Juste valeur au bilan	75 223	62 810

5.2. Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009			31.12.2008		
	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 265 648	9 008	12 071	1 031 553	16 998	20 541
Actions et autres titres à revenu variable	113 355	19 921	6 162	131 691	21 454	6 536
Titres de participation non consolidés	851 209	139 694	3 434	640 826	89 373	162 683
Créances disponibles à la vente						
Créances rattachées	106			523		
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	2 230 318	168 623	21 667	1 804 593	127 825	189 760
Impôts		28 088	5 415		30 020	8 754
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)		140 535	16 252		97 805	181 006

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

	30.06.2009	31.12.2008
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	224 967	136 509
dont comptes ordinaires débiteurs sains		
dont comptes et prêts au jour le jour sains		
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	62 416	62 416
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances		
Total	287 383	198 925
Créances rattachées	646	1 442
Dépréciations		
Valeur nette	288 029	200 367
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires	81 632	30 233
Comptes et avances à terme	319 523	263 064
Prêts subordonnés		
Total	401 155	293 297
Créances rattachées	510	1 368
Dépréciations		
Valeur nette	401 665	294 665
Valeur nette au bilan	689 694	495 032

Prêts et créances sur la clientèle

	30.06.2009	31.12.2008
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	24 582	43 687
Autres concours à la clientèle	25 558 636	26 444 250
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	64 900	64 900
Titres non cotés sur un marché actif	5 516	5 493
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	288 981	247 869
Comptes ordinaires débiteurs	936 727	587 412
Total	26 879 342	27 393 611
Créances rattachées	158 459	181 500
Dépréciations	-471 203	-426 840
Valeur nette	26 566 598	27 148 271
Opérations de location financement		
Location financement immobilier		
Location financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Total	0	0
Créances rattachées		
Dépréciations		
Valeur nette	0	0
Valeur nette au bilan (1)	26 566 598	27 148 271

(1) dont 1 304 251 milliers d'euros apportés en garantie à Crédit Agricole SA dans le cadre de la participation du Groupe Crédit Agricole aux refinancements accordés par la Société Française de l'Economie Française (SFEF). Le Crédit Agricole d'Ile-de-France conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

**Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique
(hors opérations internes au Crédit Agricole)**

	30.06.2009					Total
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Administrations centrales	125 780					125 780
Etablissements de crédit	287 383					287 383
Institutions non établissements de crédit	3 385 180	52 087	52 087	5 155	2 005	3 331 088
Grandes entreprises	9 103 275	144 642	104 339	75 082	62 794	8 936 142
Clientèle de détail	14 265 107	113 277	26 041	71 986	45 065	14 194 001
Total *	27 166 725	310 006	182 467	152 223	109 864	26 874 394
Créances rattachées nettes						127 727
Dépréciations sur base collective						-147 494
Valeurs nettes au bilan						26 854 627

* Dont encours clientèle sains restructurés pour 38 870 milliers d'euros

Le montant des opérations avec le Crédit Agricole s'élève à 401 665 milliers d'euros portant le montant total des prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle à 27 256 292 milliers d'euros.

	31.12.2008					Total
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Administrations centrales	57 945					57 945
Etablissements de crédit	198 925					198 925
Institutions non établissements de crédit	3 410 505	34 046	33 818	6	6	3 376 681
Grandes entreprises	9 622 626	120 121	82 868	84 500	67 217	9 472 541
Clientèle de détail	14 302 535	56 317	23 657	61 247	39 829	14 239 049
Total *	27 592 536	210 484	140 343	145 753	107 052	27 345 141
Créances rattachées nettes						147 460
Dépréciations sur base collective						-143 963
Valeurs nettes au bilan						27 348 638

* Dont encours clientèle sains restructurés pour 43 328 milliers d'euros

Le montant des opérations avec le Crédit Agricole s'élève à 294 665 milliers d'euros portant le montant total des prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle à 27 643 303 milliers d'euros.

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30.06.2009
Créances sur établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	426 840		82 124	-37 761			471 203
dont dépréciations collectives	143 963		3 868	-337			147 494
Opérations de location financement							0
Titres détenus jusqu'à l'échéance							0
Actifs financiers disponibles à la vente	11 783		1 306	-464			12 625
Autres actifs financiers	13						13
Total des dépréciations d'actifs financiers	438 636	0	83 430	-38 225	0	0	483 841

5.5. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	171 449	119 906
dont comptes ordinaires créditeurs		
dont comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
Sous-total	171 449	119 906
Dettes rattachées	383	1 640
Total	171 832	121 546
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	557 985	1 068 647
Comptes et avances à terme	14 678 699	14 761 318
Sous-total	15 236 684	15 829 965
Dettes rattachées	101 411	96 156
Total	15 338 095	15 926 121
Valeur au bilan	15 509 927	16 047 667

Dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Comptes ordinaires créditeurs	5 691 904	5 713 302
Comptes d'épargne à régime spécial	171 794	163 265
Autres dettes envers la clientèle	1 744 933	2 294 465
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
Total	7 608 631	8 171 032
Dettes rattachées	24 111	22 605
Valeur au bilan	7 632 742	8 193 637

5.6. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	5 616	5 877
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	3 564 605	3 215 617
. Émis en France	3 564 605	3 215 617
. Émis à l'étranger		
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Total	3 570 221	3 221 494
Dettes rattachées	5 721	11 714
Valeur au bilan	3 575 942	3 233 208
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	32 349	32 349
Dettes subordonnées à durée indéterminée		
Dépôt de garantie à caractère mutuel		
Titres et emprunts participatifs		
Total	32 349	32 349
Dettes rattachées	963	2 009
Valeur au bilan	33 312	34 358

5.7. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31.12.2008	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30.06.2009
Valeur brute	2920		6	-32			2894
Amortissements et dépréciations	-943		-24				-967
Valeur nette au bilan	1977	0	-18	-32	0	0	1927

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

5.8. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en milliers d'euros)	31.12.2008	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30.06.2009
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	540 905		7 919	-2 116			546 708
Créances rattachées (1)							0
Amortissements & Dépréciations (2)	-336 603		-12 342	1 358			-347 587
Valeur nette au bilan	204 302	0	-4 423	-758	0	0	199 121
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	68 861		21	-251			68 631
Amortissements & Dépréciations	-21 967		-119				-22 086
Valeur nette au bilan	46 894	0	-98	-251	0	0	46 545

(1) Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple.

(2) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple

5.9. Provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30.06.2009
Risques sur les produits épargne logement	28 570		710		-3 330			25 950
Risques d'exécution des engagements par signature	7 275		7 759		-5 301			9 733
Risques opérationnels	28 952		3 456	-101	-5 700			26 607
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	2 065				-465			1 600
Litiges divers	2 187		3 136	-258	-3 520			1 545
Participations	20 585		1	-29	-20 495			62
Restructurations								0
Autres risques	4 733		567	-764	-2 276			2 260
Provisions	94 367	0	15 629	-1 152	-41 087		0	67 757

(1) dont 1135 milliers d'euros au titre de la provision pour médaille du travail

Provision épargne logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2009	31.12.2008
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans		
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	2 401 071	2 244 316
Ancienneté de plus de 10 ans	1 278 051	1 367 111
Total plans d'épargne-logement	3 679 122	3 611 427
Total comptes épargne-logement	660 007	630 425
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	4 339 129	4 241 852

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2009, et hors prime d'état.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2009	31.12.2008
Plans d'épargne-logement :	69 004	60 853
Comptes épargne-logement :	134 437	135 105
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	203 441	195 958

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2009	31.12.2008
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans		
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	5 230	5 970
Ancienneté de plus de 10 ans	8 000	6 550
Total plans d'épargne-logement	13 230	12 520
Total comptes épargne-logement	12 720	16 050
Total provision au titre des contrats épargne-logement	25 950	28 570

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

5.10. Capitaux propres

➤ Composition du capital au 30 juin 2009

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres au 31.12.2008	Nombre de titres émis	Nombre de titres remboursés	Variation nette	Nombre de titres au 30.06.2009
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	8 927 328	43 686	-43 686	0	8 927 328
Dont part du Public	2 620 047	12 299	-31 387	-19 088	2 600 959
Dont part Crédit Agricole S.A.	6 239 539				6 239 539
Dont part Auto-détenue	67 742	31 387	-12 299	19 088	86 830
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	926 565	0	0	0	926 565
Dont part du Public	0				0
Dont part Crédit Agricole S.A.	926 565				926 565
Parts sociales	18 810 524	0	0	0	18 810 524
Dont 42 Caisses Locales	18 810 123				18 810 123
Dont 13 administrateurs de la CR	104				104
Dont Crédit Agricole S.A.	1				1
Dont autres	296				296
TOTAL	28 664 417	43 686	-43 686	0	28 664 417

La valeur nominale des titres est de 4 euros et le montant total du capital est de 114 658 milliers d'euros.

➤ Dividendes

Au titre de l'exercice 2008, l'Assemblée Générale du Crédit Agricole d'Ile-de-France a approuvé le versement d'un dividende net par titre de 2,79 euros.

Dividendes

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2004	2,50	2,50	4,30%
2005	2,65	2,65	3,65%
2006	2,65	2,65	4,05%
2007	3,12	3,12	4,56%
2008	2,79	2,79	4,50%

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Le Crédit Agricole d'Ile-de-France a comptabilisé la somme de 30.878.256 euros au titre de la distribution aux porteurs de capitaux propres au cours de l'exercice 2009.

6. Engagements de financement et de garantie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Engagements donnés		
Engagements de financement	5 152 697	5 115 229
. Engagements en faveur d'établissements de crédit		
. Engagements en faveur de la clientèle	5 152 697	5 115 229
Ouverture de crédits confirmés	4 411 495	4 230 558
- Ouverture de crédits documentaires	17 820	17 418
- Autres ouvertures de crédits confirmés	4 393 675	4 213 140
Autres engagements en faveur de la clientèle	741 202	884 671
Engagements de garantie	707 036	796 666
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	106 807	109 015
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	460	835
Autres garanties	106 347	108 180
. Engagements d'ordre de la clientèle	600 229	687 651
Cautions immobilières	224 910	247 696
Garanties financières	26 998	40 259
Autres garanties d'ordre de la clientèle	348 321	399 696
Engagements reçus		
Engagements de financement	502 287	2 761
. Engagements reçus d'établissements de crédit	502 287	2 761
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	7 650 819	7 681 211
. Engagements reçus d'établissements de crédit	3 766 730	3 820 272
. Engagements reçus de la clientèle	3 884 089	3 860 939
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	289 562	281 508
Autres garanties reçues	3 594 527	3 579 431

7. Reclassement d'instruments financiers

Conformément à l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union Européenne en octobre 2008, il est désormais autorisé d'opérer les reclassements suivants :

- des catégories « actifs financiers détenus à des fins de transaction » et « actifs financiers disponibles à la vente » vers la catégorie « prêts et créances », si l'entité a désormais l'intention et la capacité de conserver l'actif financier concerné dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance et si les critères d'éligibilité à cette catégorie sont respectés (notamment actif financier non coté sur un marché actif) ;
- dans le cas de circonstances rares et documentées, de la catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers les catégories « actifs financiers disponibles à la vente » ou « actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », si les critères d'éligibilité sont respectés.

- **Reclassements effectués par le Crédit Agricole d'Ile-de-France**

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France n'a opéré ni en 2008 ni en 2009 de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39.

8. Evenements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

Il n'y a pas eu d'événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire.

9. Périmètre de consolidation au 30 juin 2009

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Pays d'implantation	Méthode de consolidation au 30.06.2009	% de contrôle		% d'intérêt	
			30.06.2009	30.06.2008	30.06.2009	30.06.2008
Bercy participation	France	Intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Socadif	France	Intégration globale	91,29	91,29	91,29	91,29

III – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2009

Comptes semestriels consolidés – Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009

Aux sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration, dans un contexte de forte volatilité des marchés, de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe relative aux nouvelles normes d'application obligatoire.

2. – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 31 juillet 2009

Les commissaires aux comptes

FIDUS
Eric Lebègue

MAZARS
Anne Veaute

IV - DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

Je soussigné, Pascal CELERIER, directeur général du Crédit Agricole d'Ile de France, atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Fait à Paris, le 29 juillet 2009

Pascal CELERIER,

Directeur Général.